

AQVITANIA

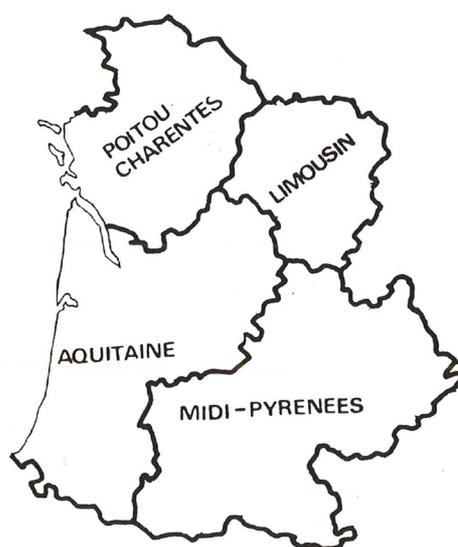
TOME 2

1984

ISBN 2 86781 - 031 - 0
© Presses Universitaires de Bordeaux, 1985.
Droits de reproduction réservés pour tous pays.

AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture et avec la participation du Centre National de la Recherche Scientifique

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

AQUITANIA

Tome 2, 1984.

SOMMAIRE

Ch. CHEVILLOT , <i>Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). Bilan de dix-huit années de recherche.</i>	3
A. RAYSSIGUIER, J.-M. SEGUIER , <i>La nécropole du 1^{er} Age du Fer de Barthou, Lautrec (Tarn) et la chronologie des champs d'urnes tarnais.</i>	37
J. HIERNARD , <i>Les monnaies antiques de Niort (Deux-Sèvres).</i>	59
D. et F. TASSEAU et alii , <i>Aulnay de Saintonge : Un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, 2^e partie.</i>	105
F. BERTHAULT, X. DUPUIS, M. FINCKER, J.-F. PICHONNEAU , <i>Les édifices de spectacle de l'Antique Aginnum. Etat de la question en 1984.</i>	159
J. BOUBE , <i>Contribution à l'étude des sarcophages paléochrétiens du Sud-Ouest de la Gaule...</i>	175
Y. LABORIE , <i>La poterie bergeracoise du XIV^e siècle. L'officine Sainte-Catherine à Bergerac.</i> ...	239

NOTES ET DOCUMENTS

J. GOMEZ de SOTO, Marie-Jeanne ROULIERE-LAMBERT , <i>Le tumulus du Bonethève à Pressignac (Charente). Une tombe de cavalier du 1^{er} Age du Fer ?</i>	261
M. BATS, BUI-THI-MAI , <i>Une étude pollinique aux origines de Beneharnum gallo-romain (Lescar, Pyrénées-Atlantiques)</i>	269
J.-P. LOUSTAUD , <i>Découverte à Limoges de deux amphores de M. Porcius et Sex. Domitius/Saturio</i>	277
J.-F. BUISSON , <i>Un sarcophage gallo-romain de plomb à Verteuil (Charente)</i>	285

Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre régional de Poitou-Charentes et avec la participation du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne

- *le secrétariat de la rédaction* à Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine,
28 place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX — Tél. 52.01.68 poste 334
- *l'édition et la diffusion* à M. J.-M. LACROIX, Presses Universitaires de Bordeaux,
Université de Bordeaux III, Domaine Universitaire, 33405 TALENCE CEDEX.

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
M. l'Agent Comptable de l'Université de Bordeaux III (Mentionner au dos du chèque : **pour le Compte 965 PUB**).

Couverture. *Céramiques du XIV^e siècle, Officine Sainte-Catherine à Bergerac.*

José GOMEZ de SOTO, Marie-Jeanne ROULIÈRE-LAMBERT.

LE TUMULUS DU BONETHÈVE A PRESSIGNAC (Charente). UNE TOMBE DE CAVALIER DU 1^{er} AGE DU FER ?

THE TUMULUS OF BONETHEVE IN PRESSIGNAC (Charente)
A RIDER'S GRAVE OF EARLY IRON AGE ?

Résumé : Le tumulus du Bonethève à Pressignac, Charente, fut fouillé en 1881. Il s'est révélé contenir une sépulture à incinération typique de la fin du 1^{er} âge du Fer limousin, peut-être celle d'un cavalier. Le seul élément de mobilier conservé est un vase à décor « graphité ».

Abstract : *The tumulus of Le Bonethève in Pressignac, Charente, was excavated in 1881. It contained a burial, typical of the end of the Early Iron Age in the Limousin, and was perhaps that of a rider. A vase with a "graphité" design was all that was left from the grave objects.*

Les premières fouilles du tumulus du Bonethève¹ furent menées, vers 1840, par M. du Chouchet, propriétaire, et abandonnées sans que, semble-t-il, des résultats eussent été obtenus.

En 1881, le nouveau propriétaire du domaine du Bonethève, M. de Préville, conviait l'abbé Arbellot à assister aux nouvelles fouilles qu'il faisait exécuter dans le tumulus. Ce dernier en rédigea un compte rendu qui demeure notre principale source d'information².

LE TUMULUS³

Il s'élève dans un bois, à quelques mètres seulement de la route Pressignac-Verneuil et à proximité de l'embranchement de la route de La Guierse. Nous sommes ici sur le plateau cristallophyllien de Rochechouart, au sommet du versant de la vallée de la Graine (ou Grenne), modeste affluent de la Vienne.

Dans son état actuel, il affecte la forme d'une masse subhémisphérique, à la surface de laquelle la trace de la fouille ancienne, soigneusement rebouchée, n'est plus discernable.

Dimensions :

- diamètre : de 12,40 m à 13,50 m ;
- dénivellation entre le sommet et la limite externe du monument : de 1,20 m vers l'ouest à 2 m vers l'est ; de 1,30 m vers le nord à 1,80 m vers le sud (cette variabilité s'explique par la situation du monument au sommet d'une pente).

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE

Nous reprendrons ici le texte de l'abbé Arbellot : « Il y a une quarantaine d'années, M. du Chouchet, ancien propriétaire du Bonethève, avait fait commen-

cer des fouilles, puis les avait abandonnées. On a continué la tranchée déjà commencée, qui coupe le tumulus de l'est à l'ouest, et, à une profondeur d'environ deux mètres, on a aperçu une terre noirâtre, qui décelait une couche épaisse de charbon, située au milieu du monument, à peu près au niveau du sol extérieur. Nous avons fait isoler cette couche de charbon, et, en y fouillant avec précaution, on y a découvert des morceaux de poterie, qui se brisaient entre les mains, et des ossements à demi calcinés, puis la moitié d'un mors de cheval très oxydé. [...] Parmi ces ossements, il y en a un, d'une forte dimension, qui nous a paru être un os de cheval plutôt qu'un ossement humain — dans cette hypothèse, le cheval aurait été enseveli à côté de son cavalier. Les poteries, qui étaient très friables quand on les sortait de terre, se sont raffermies au contact de l'air ; en rapprochant ces débris et en les ajustant, nous avons réussi à former une coupe dont voici les dimensions :

Hauteur : 0,12 cent. 1/2 (*sic*), soit 0,125 m.

Largeur ou diamètre : 0,16 cent. 1/2 (*sic*), soit 0,165 m.

Diamètre de la petite base circulaire au fond de la coupe : 0,06 cent. 1/2 (*sic*), soit 0,065 m.

Diamètre de l'ouverture de la coupe : 0,13 cent. (*sic*).

Pas d'autre instrument en fer que la moitié du mors de cheval dont nous avons parlé ; absence de monnaies et d'ornements. Nous avons observé que la terre placée au-dessus (*sic*) du charbon était plus compacte, plus liée que la terre meuble du tumulus, et nous avons attribué cette densité à l'action du feu⁴. »

STRUCTURE DU TUMULUS

Au centre du tertre et à la base de celui-ci, les fouilleurs ont trouvé « une terre noirâtre qui décelait une épaisse couche de charbon⁵ » — sans doute les restes

1. Le lieu-dit est orthographié Bonéthève par l'abbé Arbellot (cf. note 2), comme sur l'ancien cadastre.

2. Compte rendu de la séance du 25 octobre 1881, *Bull. soc. arch. et hist. du Limousin*, t. XXX, 2^e livraison, 1883, p. 321. Abbé ARBELLOT, Tumulus et polissoir de Pressignac (Charente), *ibid.*, t. XXX, (2^e série, T. VIII), 1882, p. 99-104.

3. Il nous est particulièrement agréable de remercier M. et Mme H. de Préville pour leur très aimable accueil.

4. ARBELLOT, *op. cit.*, p. 102-103.

5. *Ibid.*, p. 102.

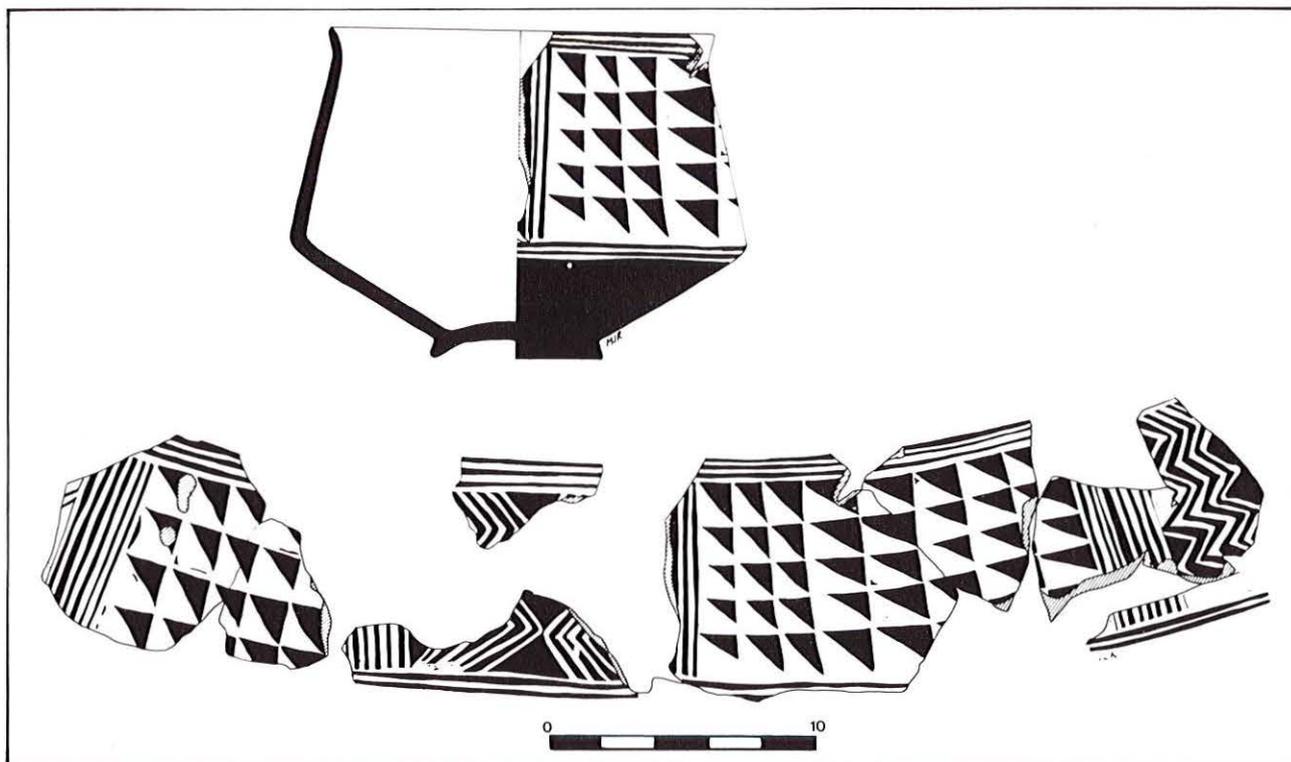


Fig. 1. — Vase du tumulus du Bonethève.

du bûcher — dans laquelle se trouvaient les vestiges d'une incinération. Il n'est pas fait mention d'une protection de la sépulture sous forme d'amas de pierres. La masse du tertre aurait été constituée uniquement de terres rapportées. Des structures semblables à celle du tumulus du Bonethève ont été souvent signalées en Limousin dans des monuments contemporains⁶.

Nous ignorons si le tertre possède des structures périphériques, et s'il recèle une (ou plusieurs) sépulture(s) secondaire(s).

LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE⁷

1. Le vase

Le vase funéraire (fig. 1) est un petit vase à panse carénée, col et pied peu élevés⁸. Ses dimensions sont les suivantes :

- Hauteur totale : 12,2 cm.
- Diamètre à la carène : 17,2 cm.
- Diamètre à l'encolure : 14,6 cm.
- Diamètre au col : 14,1 cm.
- Diamètre à la prise du pied : 6,3 cm.

6. J.-P. DAUGAS, J. GOMEZ, G.-N. LAMBERT et J.-P. MOHEN, Projections anciennes dans les tumulus du 1^{er} âge du Fer dans la partie sud du Limousin, dans *Bull. Soc. préhist. française*, 73, 1976, Études et Travaux, p. 437-456, p. 439, 443, 448.

7. Les objets découverts en 1881 dans le tumulus sont restés longtemps conservés par la famille de Prévaille au logis de Bonethève. En 1938, le commandant de La Bastide, à l'occasion de la présentation de son travail sur la voie romaine d'Aquitaine, les soumettait à l'examen du préhistorien charentais Denis, et offrait, au nom de son propriétaire, l'urne au Musée de la Société archéologique et historique de la Charente. (Voir *Mém. de la S.A.H.C.*, 1938, c.r. des séances du 9 mars, p. XLV et du 13 avril, p. XLVII). La trace de l'objet en fer, qui ne paraît pas avoir été remis avec le vase, se perd à partir de ce moment.

Les ossements découverts, qui devaient être « soumis à l'examen... d'un anatomiste... » (Arbellot, *op. cit.*, p. 102) sont disparus, à l'exception d'une dent de cheval, conservée au logis du Bonethève.

8. G.-N. LAMBERT et M.-J. ROULIÈRE, Essai de classification typo-chronologique de la céramique graphitée du centre et du centre-ouest de la France, dans *Oskitania*, Actes du Colloque de Protohistoire de Bordeaux, 1980, p. 99-149.

M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, *La céramique dite « graphitée » dans son contexte : le 1^{er} âge du Fer dans le Massif central*, thèse de 3^e cycle, Besançon, 1983, 3 volumes dactylographiés (p. 280-287).

- Diamètre à la base du pied : 6,5 cm.
- Hauteur du col : 0,9 cm.
- Hauteur de la partie supérieure de la panse : 7,1 cm.
- Hauteur de la partie inférieure de la panse : 3,5 cm.
- Hauteur du pied : 0,7 cm.

Ces dimensions coïncident, à peu près, avec celles données par l'abbé Arbellot. Celui-ci n'avait pas remarqué — ou omis de noter — le décor « graphité » qui orne le vase, qui est l'un des rares sur lesquels il est possible d'observer deux aspects totalement différents du décor peint « graphité ». D'un côté, les paillettes argentées de la partie peinte se détachent sur le fond noir, ce qui est le résultat d'une cuisson localement réductrice et probablement enfumante. De l'autre, la surface peinte se détache en beige clair, avec très peu de paillettes, sur le fond brun, résultat d'une cuisson plus oxydante qui a contribué à la disparition partielle de la peinture dont il ne reste que le fantôme.

Le vase, brisé au moment de la fouille par un coup de pioche dont l'impact demeure bien visible, est actuellement incomplet. Toutefois, nous disposons de la presque totalité du décor. Celui-ci est composé d'un registre horizontal encadré, au col et à la carène, de deux bandes de trois filets horizontaux. La composition discontinue⁹ du registre est une alternance de deux motifs : damier de triangles rectangles, chevrons disposés en lignes brisées verticales et affrontées.

La forme et le décor de ce vase s'inscrivent bien dans la gamme connue dans le « groupe limousin », élargi au centre-ouest de la France (fig. 2). La forme peut être rapprochée de celle de vases trouvés dans des

tumulus du Limousin (tumulus E de Saint-Mathieu, Haute-Vienne ; Champsac, Haute-Vienne) ou sur le site d'habitat du Camp-Allaric à Aslonnes (Vienne)¹⁰. Ces trois vases portent des damiers de triangles. Les lignes brisées de chevrons sont connues à Mailhac (Aude) sur un vase dont la partie supérieure de la panse est ornée de cannelures¹¹. Les damiers de triangles, associés à d'autres motifs que ceux du Bonethève, sont présents sur le grand vase du tumulus du Montoys, à Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) et sur les coupelles cannelées du tumulus du Tuckey, à Lanouaille (Dordogne)¹². Mais jamais, jusqu'à présent, damiers et lignes brisées de chevrons n'avaient été observés dans une même composition. Le vase du Bonethève enrichit donc un corpus de décors déjà très varié.

Le vase du Bonethève apporte un élément supplémentaire dans la définition du « groupe limousin ». Le groupe local situé autour de Rochechouart s'étend pour se fondre dans le groupe limousin¹³. Pour l'instant, le lieu de fabrication de ce vase ne peut être précisé. Bien qu'une forme semblable et des décors proches soient présents au Camp-Allaric, à Aslonnes (Vienne), alors qu'ils sont absents à Chalucet (Haute-Vienne), il est encore trop tôt pour attribuer à ce vase une provenance « définitive ».

2. L'objet en fer

Il est fort regrettable que l'objet en fer considéré par l'abbé Arbellot comme un fragment de mors de cheval soit actuellement perdu, sans qu'il en subsiste ni dessin, ni photographie, ni même description. Si l'abbé Arbellot ne fournit d'autre information que : « la moitié d'un mors de cheval très oxydé »¹⁴, le

9. M.-J. ROULIÈRE-LAMBERT, *op. cit.*, p. 287-295.

10. M.-J. ROULIÈRE, G. LINTZ et Ch. CHEVILLOT, Mobilier des tumulus de Saint-Mathieu (Haute-Vienne), dans *Bull. Soc. préhist. française*, 1981, 78, 6, p. 174-186 (fig. 3).

J.-P. DAUGAS et *al.*, *op. cit.*, fig. 6.

11. J.-P. PAUTREAU, Le Camp-Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne), premiers résultats, dans *l'Anthropologie*, 1976, 80, 3, p. 389-429 (fig. 14).

12. R. CREDOT, N. et P. PICARD et M.-J. ROULIÈRE, Le tumulus de Montoys, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), dans *Mémoires de la Soc. des Sciences nat. et archéol. de la Creuse*, 1978, 40, 1, p. 14-25 et *ibid.*, 1979, 40, 2, fig. 1.

H. LAVILLE et P. LAURENT, Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne), à paraître dans *Mélanges Millotte*.

13. G.-N. LAMBERT, Quelques réflexions concernant l'âge du Fer en Limousin, dans *Bull. de la Soc. des Lettres. Sciences et Arts de la Corrèze*, 1974, 77, p. 45-70.

J.-P. MOHEN, *L'Age du Fer en Aquitaine (Mémoires de la Soc. préhist. française, 14)*, 1980 (p. 152-155).

ROULIÈRE-LAMBERT, 1983, *op. cit.*, p. 230-231 et 306-311.

14. Abbé ARBELLOT, *op. cit.*, p. 102.

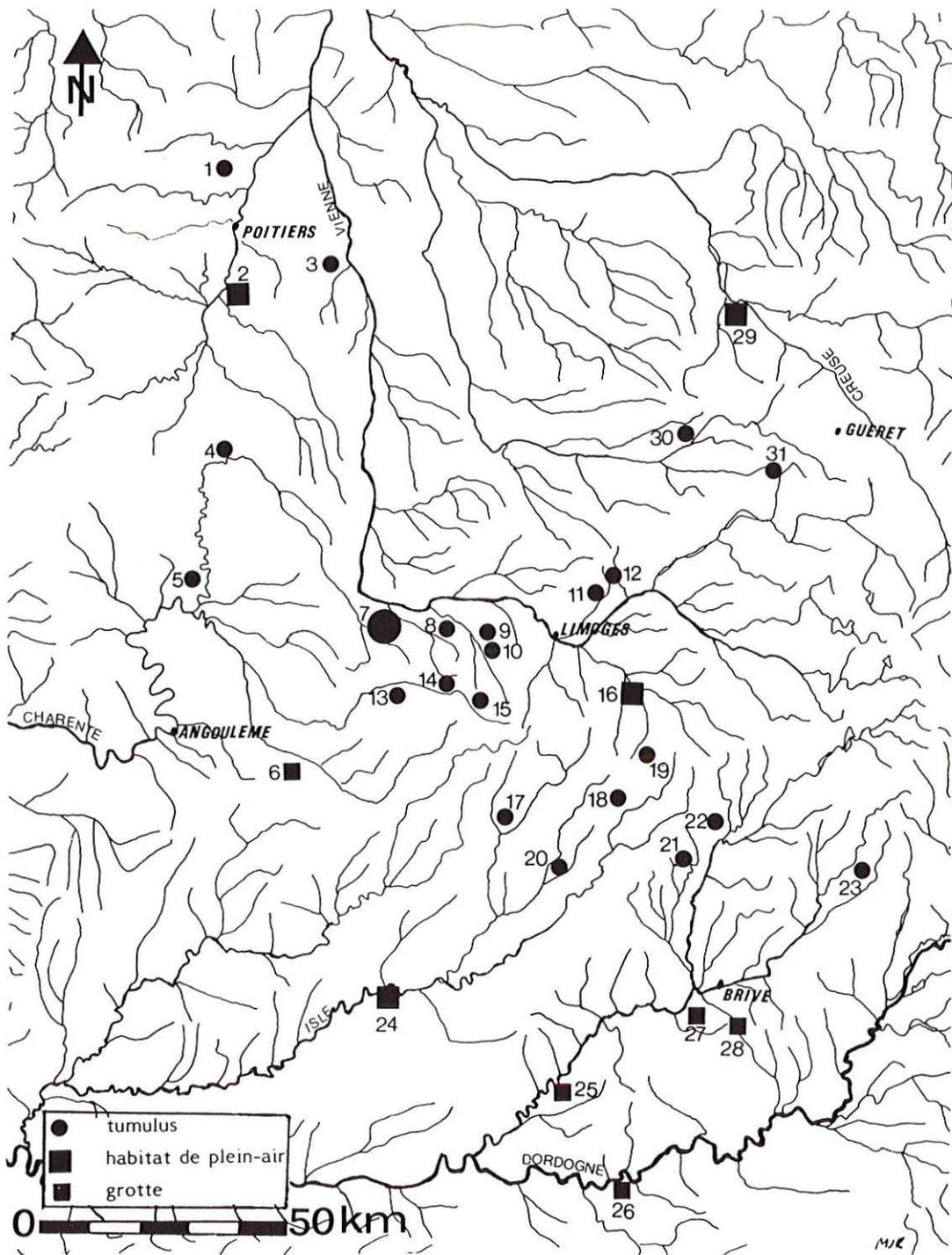


Fig. 2. — Situation du tumulus du Bonethève et des sites à céramique « graphitée » de la bordure occidentale du Massif central (d'après Roulière-Lambert, 1983, *op. cit.*, complété).

1. Quinçay (86), Séneret. — 2. Aslonnes (86), Camp Allaric. — 3. Valdivienne (86), La Bataillerie. — 4. Savigné (86), Gros-Guignon. — 5. Chenon (16), tumulus A2. — 6. Chazelles (16), Le Quéroy. — 7. Pressignac (16), Bonethève. — 8. Rochechouart (87), La Mothe, tumulus C et D. — 9. — Saint-Cyr (87), Lascaux. — 10. Saint-Laurent-sur-Gorre (87). — 11. Couzeix (87), Texonnières, hippodrome. — 12. Beauneles-Mines (87), Cornoloubo. — 13. Saint-Mathieu (87), Puisséger (tumulus A et B), Puisséguy (tumulus D et E). — 14. Oradour-sur-Vayres (87), Champ-des-Mottes. — 15. Champsac (87), Motte-des-Jouveaux. — 16. Saint-Jean-Ligoure (87), Chalucet. — 17. Jumilhac-le-Grand (24), Lande-de-Prunou tumulus 1, Liviers La Mouthe, tumulus 1. — 18. Glandon (87), Moissac, tumulus I, IV, V, VI, VII, IX sépulture 1. — 19. Château-Chervix (87). — 20. Lanouaille (24), Le Tuckey. — 21. Saint-Ybard (19), Montfummat, La Vernouille. — 22. Troche (19) Mépiaud, Lachaud. — 23. Vitrac (19), Alas. — 24. Coulounieix-Chamiers (24), Ecornebœuf. — 25. Peyzac-le-Moustier (24), La Roque-Saint-Christophe. — 26. Domme (24), Falaise de Codon cluseau A, grotte de la Martine. — 27. Lissac (19), grotte des Contrebandiers. — 28. Noailles (19), les Allées. — 29. Crozant (23), éperon. — 30. Saint-Pierre-de-Fursac (23), Montoys. — 31. Augères (23), les Hérédanges, tumulus 1.

commandant de La Bastide est un peu plus disert en précisant : « un morceau de fer qui ressemblait vaguement à un montant de mors de bride alors en usage dans l'Artillerie. L'abbé en faisait un reste de mors de cheval »¹⁵. Le commandant de La Bastide, conforté dans son opinion par l'avis de Denis, mettrait en doute cette interprétation et indique : « ce fer proviendrait soit d'un ornement, soit d'une pièce d'armement impossible à déterminer »¹⁶.

S'agissait-il vraiment d'un élément de mors ? En 1938, l'objet, extrait du sol depuis près de soixante ans, n'avait-il pas été trop endommagé par la reprise de l'oxydation pour être encore identifiable sans le secours d'une radiographie ? Ou était-ce, plus simplement, un fragment d'une de ces grandes fibules de fer connues dans plusieurs tertres du Limousin ?

LE CHEVAL

Les textes de l'abbé Arbellot¹⁷ et du commandant de La Bastide¹⁸ sont à ce sujet contradictoires. Le premier ne mentionne que des ossements à demi calcinés, dont un os « d'une forte dimension, qui nous a paru être un os de cheval plutôt qu'un ossement humain », sans faire état de la molaire actuellement conservée, élément anatomique pourtant facilement identifiable¹⁹. Le second indique la présence « de grands os, visiblement de cheval ». Extrapolation à partir du texte de l'abbé Arbellot, ou témoignage recueilli auprès de M. de Préville ?

Le tumulus contenait-il un squelette de cheval plus ou moins complet ou seulement un ou quelques élé-

ments²⁰ ? Des ossements isolés d'animaux sont connus dans plusieurs tertres de l'Ouest et du Centre : os de mouton à Champsac (Haute-Vienne), os d'oiseau à Chenon (Charente) et Augères (Creuse)²¹. Une molaire de cheval a également été découverte dans le tumulus D de Saint-Mathieu (Haute-Vienne)²².

Faut-il ne voir dans ces vestiges animaux qu'une représentation symbolique de l'offrande alimentaire, comme on l'admet souvent ? Comme le rappelle J.-P. Mohen, les vestiges animaux trouvés dans les sépultures ont sans doute été choisis en fonction de préoccupations religieuses. Il apparaît que, en Aquitaine, Centre-Ouest et Limousin, le cheval tient, dans les sépultures, un rôle tout particulier. Est particulièrement significative à cet égard la présence, parfois, de squelettes entiers, comme à Quinçay (Vienne), Cissac (Gironde), Cazals et La Française (Tarn-et-Garonne)²³. Le dépôt d'un élément isolé ou de quelques éléments pouvait être porteur d'une même charge symbolique. Cette importance du cheval au 1^{er} âge du Fer est encore attestée par le dépôt d'éléments de harnachement et participe d'un phénomène d'ampleur européenne, particulièrement bien illustré par les nombreuses tombes de cavalier de l'Europe centrale ou de la péninsule Ibérique. Ces tombes sont, de toute évidence, celles de personnages de haut rang.

L'état de notre information interdit d'être trop affirmatif en ce qui concerne la sépulture du tumulus du Bonéthève. Qu'il s'agisse d'une sépulture aristocratique, celle d'un cavalier, n'est pas invraisemblable, bien qu'on n'y remarque pas l'abondance de mobilier qu'on eût pu s'attendre à y trouver.

15. Cdt de LA BASTIDE, La Tombe à incinération du Bonéthève et la voie d'Aquitaine, *Bull. et Mém. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1938, p. 3.

16. *Ibid.*, p. 5-6.

17. *Op. cit.*, p. 102.

18. *Op. cit.*, p. 3.

19. Une molaire inférieure gauche de cheval adulte. Identification par J.-F. Tournepeche, de l'Institut du Quaternaire de l'Université de Bordeaux I. Il est à noter que cette dent ne porte aucune trace de passage dans le feu.

20. Encore faudrait-il pouvoir s'assurer que, mise à part la molaire, il s'agissait bien de pièces osseuses de cheval.

21. DAUGAS et alii, *op. cit.*, p. 443.

Pour Chenon, les renseignements ont été aimablement communiqués par M. le docteur Edmond Gauron. L'étude du matériel, en cours, doit paraître dans les Actes du 8^e Colloque sur l'âge du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 1984.

M. BOUYER, P. LÉGER et M.-J. ROULIÈRE, Compte rendu des fouilles des tumulus d'Augères (Creuse), dans *Mémoires de la Soc. des Sciences nat. et archéol. de la Creuse*, 1979, 40, 2, p. 280-299.

22. ROULIÈRE, LINTZ et CHEVILLOT, 1981, *op. cit.*, p. 177 et 184.

23. MOHEN, *op. cit.*, p. 192, carte 138 et liste 92.

CONCLUSION

Le tumulus du Bonethève apporte des éléments intéressants pour la connaissance du 1^{er} âge du Fer sur la bordure occidentale du Massif central.

Ce tertre renfermait une incinération, rite courant à cette époque. Le vase s'inscrit parfaitement dans un ensemble déjà bien connu, auquel son décor original ajoute un élément nouveau. Le fait que le mobilier métallique et les ossements ne nous soient pas parvenus ne permet pas de déterminer si nous avons affaire à une tombe classique du groupe limousin (incinération, céramique, objet de fer, os d'animal) ou s'il s'agissait d'une tombe de cavalier. La période que le vase permet de proposer est le V^e siècle avant notre ère, ce qui correspond à la période *IV* de J.-P. Mohen²⁴.

ANNEXE : Les légendes du tumulus du Bonethève.

L'abbé Arbellot a recueilli les légendes locales se rapportant au tumulus :

« D'après la tradition locale, cette motte aurait servi de sépulture à un général romain. Des légendes superstitieuses se rattachent à ce tumulus : on dit que, la nuit, on y voit encore des ombres ; on dit encore que, à la clarté douteuse des étoiles ou d'une lune voilée, on a vu des jeunes filles exécuter des rondes autour de ce monument²⁵. »

Simple légendes, ou traditions effectivement issues de la Protohistoire ? Si la tradition se fourvoie en assignant le tumulus comme tombe à un général romain, du moins est-elle exacte quant à l'interprétation funéraire du monument et conserve-t-elle, déformé sans doute, le souvenir de la sépulture d'un personnage d'importance, voire de sa fonction guerrière si cette sépulture était bien celle d'un cavalier. Dans la légende des rondes de jeunes filles peut subsister le souvenir des cérémonies funéraires de l'âge du Fer.

Certes convient-il d'être prudent dans l'interprétation de telles traditions, mais on conviendra que dans un certain nombre de cas, elles ont suivi la réalité avec une étonnante exactitude²⁶.

24. *Ibid.*, p. 168 et fig. 104.

25. ARBELLOT, *op. cit.*, p. 102.

26. Par exemple à Pecatel et Rostock en Allemagne, ou, plus près du Limousin, à Sublaines en Indre-et-Loire. Voir : G. CORDIER, Les tumulus hallstattiens de Sublaines (Indre-et-Loire), dans *l'Anthropologie*, t. 79, n° 3, p. 454-455.